

La chronique ovine

La délicate transition des agneaux d'herbe en bergerie

Pour les agneaux élevés à l'herbe avec leurs mères, la transition alimentaire est une période souvent très délicate pour les finir en bergerie. Les risques d'acidoses sont en effet élevés même si les agneaux ont disposé de concentré sous les mères à l'aide d'un nourrisseur sélectif : à cet âge, ils consomment des quantités variables de concentré. De plus, ils fréquentent peu le nourrisseur lorsque l'herbe est en quantité suffisante, voire pas du tout pour certains agneaux. Il est alors conseillé un rationnement à la rentrée en bergerie en commençant par distribuer 200 à 300 g de concentré par agneau et par jour et en augmentant très progressivement les quantités. Si les agneaux n'en n'ont jamais eu, commencez par 50 g par agneau et par jour.

Entre 3 et 6 semaines de rationnement

La transition se poursuit au moins 3 semaines avec un aliment complet et 4 à 6 semaine avec un mélange fermier. L'incorporation de bicarbonate de soude à raison de 5 à 10 g par agneau et par jour diminue les risques d'acidoses au cours de la période de transition.

Pour vérifier que tous les agneaux vont bien au nourrisseur lorsqu'ils sont avec les mères, Anouk Ondet, éleveuse dans le Puy de Dôme, a mis au point une astuce présentée au concours du Berger Futé de TechOvin. Réalisé à l'aide de crayons marqueurs, ce système permet d'identifier les agneaux qui fréquentent le nourrisseur sélectif lorsqu'ils sont à l'herbe avec leurs mères. Vous trouverez cette astuce sur la page WEB EquiInnovin : « *Un système de marquage des agneaux* ». Dans cette rubrique, l'article de la semaine prochaine traitera de pratiques pour simplifier cette transition.



Photo semaine 31-24

Légende : une astuce pour vérifier que tous les agneaux vont bien au nourrisseur

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire